

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Programme	3
Programme détaillé par matière	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme	5
Informations diverses	6
Liste des bacheliers proposant cette mineure	6
Conditions d'accès	6
Pédagogie	6
Evaluation au cours de la formation	6
Formations ultérieures accessibles	7
Gestion et contacts	7
Organisation pratique	7

MINHIST - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La #prog:intitule:lhist100i # (version B - Accès), réservée aux étudiants bacheliers de la Faculté de philosophie, arts et lettres, de la Faculté de droit ainsi que de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, offre :

- une solide formation de base vous permettant de vous approprier les fondements de la discipline ;
- un accès facilité aux [Master \[120\] en histoire](#) et [Master \[60\] en histoire](#), moyennant des compléments de formation.

La [Mineure en histoire](#) (version A - Ouverture) offre :

- une réelle initiation en histoire occidentale, conçue dans une perspective d'ouverture ou de complémentarité éventuelle par rapport à la discipline de la majeure ;
- une initiation théorique et pratique à diverses problématiques et méthodes de l'histoire ;
- l'enrichissement, par le contact avec la discipline de l'histoire, du regard et de l'approche spécifiques de la discipline de la majeure.

Pour plus d'informations sur les masters accessibles, voir [Formations ultérieures accessibles](#)

MINHIST - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de la mineure en histoire (version A - Ouverture) :

Découvrir l'histoire, une discipline autre que celle de sa majeure, et en saisir ses spécificités, ses fondements et sa rigueur dans une perspective d'ouverture et de construction d'un regard complémentaire à celui de la discipline de sa majeure afin d'enrichir l'étude d'une problématique, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la [Mineure en histoire](#) dans sa version A.

Au terme de la mineure en histoire (version B - Accès) :

Développer et acquérir un socle de connaissances et compétences qui constituent les fondements de la discipline en histoire, discipline autre que celle de sa majeure, et donc maîtriser les prérequis nécessaires en vue, si l'étudiant le souhaite, d'un accès facilité aux [Master \[120\] en histoire](#) et [Master \[60\] en histoire](#), tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la [Mineure en histoire](#) dans sa version B.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Pour la mineure en histoire (version A) :

1. Maîtriser, avec la rigueur exigée par la discipline, les fondements théoriques (connaissances, concepts, outils, ...) de la recherche en histoire, prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le master en histoire.
2. S'approprier et maîtriser les fondements de la démarche de recherche scientifique (méthodologie de recherche) spécifique aux sciences historiques, prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le master en histoire.
3. Faire preuve d'un mode de raisonnement spécifique aux sciences historiques avec la rigueur exigée par la discipline.
4. Appréhender, questionner, analyser, discuter et résoudre un(e) problématique en histoire, avec la rigueur exigée par la discipline, en mobilisant les fondements disciplinaires et méthodologiques pertinents.
5. Développer un angle de lecture et une analyse critique et réflexive spécifiques aux sciences historiques avec la rigueur exigée par la discipline.

Pour la mineure en histoire (version B) :

1. Acquérir et démontrer une compréhension d'un socle de connaissances en histoire afin d'en saisir les spécificités.
2. Démontrer une connaissance et une compréhension des outils de base aux sciences historiques.
3. Découvrir et saisir la rigueur exigée par la discipline historique et faire preuve de cette intégration.
4. Faire preuve d'un mode de raisonnement spécifique à la discipline historique.
5. Percevoir les spécificités de la discipline (et les apports d'un tel regard) et construire une réflexion complémentaire à celle de la discipline de sa majeure afin d'enrichir l'étude d'une problématique.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ◊ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

30 crédits

L'étudiant doit totaliser 30 crédits répartis sur 2 blocs annuels, soit idéalement 15 crédits par an. La mineure se décline en deux versions en fonction du choix de l'étudiant.

o Contenu:

⌘ VERSION A - Etudiant ne souhaitant pas entamer un master en histoire en 2e cycle (30 crédits)

o Faire de l'histoire : recherche documentaire, critique, analyse et synthèse

o LHIST1140	Heuristique générale	Etienne Renard (supplée Paul Bertrand)	FR [q1] [22.5h+15h] [6 Crédits]	X	X
o LHIST1210	Écriture et images: exercices de lecture	Baudouin Van den Abeele Geneviève Warland (supplée Laurence Van Ypersele)	FR [q1+q2] [37.5h] [5 Crédits]	X	X
o LFIAL1430	Critique de l'information et pensée critique <i>Si ce cours a déjà été suivi dans le cadre de la majeure, l'étudiant le remplacera par un cours au choix.</i>	Jean Leclercq Laurence Van Ypersele	FR [q2] [45h+10h] [5 Crédits]	X	X

o Un cours obligatoire (4 crédits)

A choisir parmi les cours suivants :

⌘ LHIST1241	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : antiquité	Françoise Van Haeperen	FR [q1] [15h+15h] [4 Crédits]	X	X
⌘ LHIST1242	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : moyen-âge	Chiara Ruzzier (supplée Paul Bertrand)	FR [q1] [15h+15h] [4 Crédits]	X	X
⌘ LHIST1243	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : temps modernes	Silvia Mostaccio	FR [q2] [15h+15h] [4 Crédits]	X	X
⌘ LHIST1244	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : époque contemporaine	Vincent Dujardin	FR [q2] [15h+15h] [4 Crédits]	X	X

o Cours au choix

10 crédits à choisir parmi :

⌘ LFIAL1421	Histoire de l'Antiquité	Françoise Van Haeperen	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]	X	X
⌘ LFIAL1422	Histoire du Moyen Age	Gilles Lecuppre	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]	X	X
⌘ LFIAL1423	Histoire des temps modernes	Silvia Mostaccio	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]	X	X
⌘ LFIAL1424	Histoire de l'époque contemporaine	Laurence Van Ypersele	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]	X	X
⌘ LHIST1331	Questions d'histoire ancienne	Christophe Flament Françoise Van Haeperen (coord.)	FR [q1] [30h] [5 Crédits]	X	X
⌘ LHIST1332	Questions d'histoire médiévale	Gilles Lecuppre	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]	X	X
⌘ LHIST1333	Questions d'histoire moderne	Gilles Lecuppre	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits]	X	X
⌘ LHIST1334	Questions d'histoire du temps présent	Emmanuel Debruyne Caroline Sappia (supplée Emmanuel Debruyne)	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]	X	X

⌘ VERSION B - Etudiant souhaitant entamer un master en histoire en 2e cycle (30 crédits)

Réservée aux étudiants bacheliers de la faculté de philosophie, arts et lettres - de la faculté de droit ainsi que de la faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication.

o Faire de l'histoire : recherche documentaire, critique, analyse et synthèse (25 crédits)

o LHIST1140	Heuristique générale	Etienne Renard (supplée Paul Bertrand)	FR [q1] [22.5h+15h] [6 Crédits]	X	X
o LFIAL1156	Informatique appliquée aux lettres et à l'histoire	Aurore François	FR [q1] [15h+15h] [3 Crédits]	X	X

o Deux cours obligatoires (8 crédits)

A choisir parmi les cours suivants :

⌘ LHIST1241	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : antiquité	Françoise Van Haeperen	FR [q1] [15h+15h] [4 Crédits]	X	X
⌘ LHIST1242	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : moyen-âge	Chiara Ruzzier (supplée Paul Bertrand)	FR [q1] [15h+15h] [4 Crédits]	X	X
⌘ LHIST1243	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : temps modernes	Silvia Mostaccio	FR [q2] [15h+15h] [4 Crédits]	X	X

Bloc
annuel

2 3

⌘ LHIST1244	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : époque contemporaine	Vincent Dujardin	FR [q2] [15h+15h] [4 Crédits]	X	X
-------------	---	------------------	-------------------------------	---	---

○ Séminaires (8 crédits)*Une activité à choisir parmi :*

⌘ LHIST1391	Séminaire : antiquité	Françoise Van Haeperen	FR [q1] [22.5h] [8 Crédits]	X	X
⌘ LHIST1392	Séminaire : moyen âge	Paul Bertrand Gilles Lecuppre	FR [q1] [22.5h] [8 Crédits]	X	X
⌘ LHIST1393	Séminaire : temps modernes	Gilles Lecuppre Silvia Mostaccio (coord.)	FR [q1] [22.5h] [8 Crédits]	X	X
⌘ LHIST1394	Séminaire : période contemporaine	Laurence Van Ypersele	FR [q1] [22.5h] [8 Crédits]	X	X
⌘ LHIST1395	Séminaire : histoire contemporaine (relations internationales)	Vincent Dujardin	FR [q2] [22.5h] [8 Crédits] Δ	X	X

○ Connaître l'histoire : fondements historiques (5 crédits)*Un cours à choisir parmi :*

⌘ LFIAL1421	Histoire de l'Antiquité	Françoise Van Haeperen	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]	X	X
⌘ LFIAL1422	Histoire du Moyen Age	Gilles Lecuppre	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]	X	X
⌘ LFIAL1423	Histoire des temps modernes	Silvia Mostaccio	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]	X	X
⌘ LFIAL1424	Histoire de l'époque contemporaine	Laurence Van Ypersele	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]	X	X

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MINHIST - Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale [prog-2021-roge1ba]
- > Bachelier en sciences mathématiques [prog-2021-math1ba]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [prog-2021-huso1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [prog-2021-arke1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales [prog-2021-hori1ba]
- > Bachelier en information et communication [prog-2021-comu1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes [prog-2021-lafr1ba]
- > Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [prog-2021-rom1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie [prog-2021-musi1ba]
- > Bachelier en sciences religieuses [prog-2021-reli1ba]
- > Bachelier en sciences biomédicales [prog-2021-sbim1ba]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [prog-2021-spol1ba]
- > Bachelier en philosophie [prog-2021-filo1ba]
- > Bachelier en sociologie et anthropologie [prog-2021-soca1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques [prog-2021-germ1ba]
- > Bachelier en droit [prog-2021-droi1ba]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [prog-2021-edph1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques [prog-2021-clas1ba]
- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [prog-2021-farm1ba]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [prog-2021-ecge1ba]

CONDITIONS D'ACCÈS

Dans sa version A, cette mineure est accessible à tout bachelier, quel que soit son cursus principal (voir [Bacheliers concernés](#)).

Dans sa version B, cette mineure réservée aux étudiants des bacheliers de la Faculté de philosophie, arts et lettres, du [Bachelier en droit](#), du [Bachelier en sociologie et anthropologie](#), du [Bachelier en sciences politiques, orientation générale](#), du [Bachelier en sciences humaines et sociales](#) ainsi que du [Bachelier en information et communication](#) désirant entamer un master en histoire.

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition des compétences. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Pour les diplômés de certains bacheliers qui ont suivi la **Mineure en histoire (version B - Accès)**, les masters suivants sont accessibles :

Tout bachelier en philosophie, arts et lettres	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en histoire • Master [60] en histoire 	Accès moyennant maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires
Bachelier en droit Bachelier en sociologie et anthropologie Bachelier en sciences humaines et sociales Bachelier en sciences politiques, orientation générale Bachelier en information et communication	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en histoire • Master [60] en histoire 	Accès moyennant maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master

Pour les diplômés de certains bacheliers qui ont suivi la **Mineure en histoire (version A - Ouverture)**, les masters suivants sont accessibles :

Tout bachelier en philosophie, arts et lettres	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en histoire • Master [60] en histoire 	Accès moyennant maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
--	---	---

Dernière mise à jour : janvier 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL/EHAC

Ecole d'histoire, arts et cultures ([EHAC](#))

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

EHAC

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.13

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 49 35 - Fax: +32 (0) 10 47 49 29

Responsable académique du programme: [Silvia Mostaccio](https://uclouvain.be/repertoires/silvia.mostaccio) (<https://uclouvain.be/repertoires/silvia.mostaccio>)

Personne(s) de contact

- Fiorella Flamini, conseillère aux études: conseiller.etudes-fial@uclouvain.be

ORGANISATION PRATIQUE

L'étudiant répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc 2 et le bloc 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme annuel (majeure + mineure) comporte 60 crédits.

1. Admission et inscription

Admission à la mineure

Tout étudiant souhaitant avoir accès à la **Mineure en histoire** doit vérifier qu'il répond aux **conditions d'admission** de celle-ci.

Il n'y a pas de modalité d'admission particulière pour cette mineure.

Inscription à la mineure

Après la réussite de la première année de bachelier (60 crédits acquis) ou l'admission à poursuivre dans le cycle de bachelier (45 crédits acquis), l'étudiant se réinscrit en ligne à son programme d'études et s'inscrit alors à la mineure. L'année académique suivante, l'étudiant est automatiquement réinscrit à la même mineure.

Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite auprès du conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Pour les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres, la demande doit être adressée à Madame Fiorella Flamini (conseiller.etudes-fial@uclouvain.be).

2. Inscription aux activités de la mineure

L'étudiant sera attentif à respecter les préalables aux activités de la mineure et les prérequis entre celles-ci. Toute question relative à la composition du programme de mineure peut être adressée au responsable académique de celle-ci (voir [Gestion et contacts](#)).

L'inscription aux activités de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités de la majeure sur le bureau virtuel de l'étudiant.

Horaire des activités

L'horaire peut être consulté sur le portail facultaire à l'adresse : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html>).

Résolution de conflits horaires

La vérification de l'horaire des activités de la majeure et de la mineure relève de la responsabilité de l'étudiant.

En cas de conflit horaire :

- Si le conflit horaire concerne une activité au choix (de la mineure ou de la majeure), l'étudiant peut arrêter son choix sur une autre activité proposée.
- Moyennant l'accord du secrétaire de jury de bachelier*, l'étudiant peut intervertir (anticiper/reporter), entre les deuxième et troisième blocs annuels de bachelier, des activités au sein de la mineure ou des activités de la majeure et de la mineure.
- L'étudiant peut proposer au responsable académique de la mineure le remplacement d'un cours de son programme de mineure par un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit.

Si aucune de ces solutions n'est envisageable, l'étudiant peut assumer le conflit horaire. Dans ce cas, il doit prendre contact avec les titulaires des cours concernés par le conflit pour prendre connaissance d'éventuels modalités/dispositifs alternatifs.

(*) Pour l'étudiant inscrit dans une autre faculté que FIAL, il s'adressera à son jury et/ou à son conseiller aux études et/ou au responsable académique de la mineure, selon les modalités définies par celle-ci.

3. Organisation des examens

Inscription aux examens

L'étudiant s'inscrit en ligne aux examens des activités de sa mineure en même temps qu'il s'inscrit à ceux de sa majeure.

En cas de difficultés relatives à l'inscription aux examens, l'étudiant s'adresse au secrétariat de sa faculté. Pour les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres, la demande doit être adressée à la [gestionnaire de parcours](#) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/a-qui-m-adresser.html>).

Après inscription aux examens, le choix d'une plage horaire sur les listes de passage des examens oraux se fait sur Moodle. En cas de difficultés, l'étudiant s'adresse directement aux horairistes de la Faculté de philosophie, arts et lettres (reservations-fial@uclouvain.be).

Horaires des examens

L'horaire des examens organisés par la Faculté peut être consulté à l'adresse : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-examens.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-examens.html>). Si le programme de la mineure comporte des activités organisées par une autre faculté, l'horaire des examens est à demander au secrétariat de la faculté organisatrice.

Pour les étudiants FIAL, en cas de conflit horaire (deux examens prévus en même temps), l'étudiant envoie un e-mail aux horairistes de la Faculté (reservations-fial@uclouvain.be).

Dernière mise à jour : janvier 2020